

# **Rapport de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et Labrador**

## **Rencontre régionale sur le logement**

23-24 novembre 2010

Hôtel Delta Montréal

---

### **Introduction et Mot de bienvenue**

Michèle Rouleau agit comme facilitatrice pour la rencontre. Elle passe en revue l'ordre du jour et salue tous les participants, les chefs et conseillers présents.

Le Chef Jimmy Constant, d'Eagle Village First Nation, et chef responsable de l'habitation à l'APNQL rappelle l'importance cruciale du dossier de l'habitation à l'APNQL. Il voit dans cette rencontre une belle opportunité d'échanger de l'information entre les diverses communautés et souhaite une belle rencontre régionale à tous.

Bruce Labrador, du MAINC voit dans cette rencontre l'occasion de discuter entre nous et de partager sur les grands défis de l'habitation en milieu autochtone. Il souligne les initiatives récentes (en particulier le Plan d'Action économique du Canada). L'objectif est de maximiser les retombées pour les communautés. Il insiste sur l'importance de travailler ensemble et souhaite de bons échanges à tous.

Steven Bonspille, de la SCHL souhaite la bienvenue en territoire Mohawk. Il se dit fier du travail du Comité tripartite en logement et assure l'engagement de la SCHL à œuvrer aux besoins des communautés. Il souligne le fait que même si les ressources sont malheureusement limitées, il est important de travailler tous ensemble pour l'amélioration du dossier de l'habitation chez les Premières Nations du Québec.

### **Comité régional tripartite sur le logement – Plan d'action annuel**

Steven Bonspille SCHL, André Dansereau MAINC, Pierre Bélanger SCHL, Guy Latouche APNQL et Jean Rattelle SCHL font la présentation du plan d'action annuel du comité tripartite sur le logement<sup>1</sup> et des 7 grands enjeux.

Tous les documents seront disponibles sur le site de l'APNQL sous la section « Comité tripartite sur le logement ».

Question : Le Chef Gordon Oke de Kanesatake demande des clarifications sur l'enjeu Santé/sécurité. Qu'entend-on par cela? Y a-t-il du financement qui vient avec ces mesures? Les gouvernements doivent agir avant que les gens soient malades.

Réponse : André Dansereau MAINC rappelle que le défi est d'identifier ce qui est urgent. Au MAINC, on agit au cas par cas mais il n'y a pas de programme spécifique pour la moisissure par exemple. Ce qui n'empêche pas le Ministère d'agir même si les budgets sont limités. Suite à une recommandation de Santé Canada, une communauté

---

<sup>1</sup> Voir cartable section 2 et 3

peut être proactive dans ces dossiers (Ex : vermiculite, radon, moisissure). Il est conscient que la quantité dépasse cependant la capacité des budgets disponibles.

Commentaire : Le Chef Gilbert Whiteduck de Kitigan Zibi parle du problème de radon pour 180 maisons dans sa communauté et explique ce qui a été fait. Il croit que ces problèmes sont importants et qu'on ne peut pas mettre la santé des gens en jeu sans que les ressources adéquates soient disponibles. C'est une responsabilité collective (Premières Nations et Gouvernements) de s'occuper de ces problèmes.

Commentaires : Le Chef Allison Mettalic, Listuguj mentionne que la santé et la sécurité des travailleurs en habitation est importante et qu'il faut mettre de l'argent pour la formation.

Question: Le Chef Gordon Oke, Kanesatake demande s'il est possible d'organiser des rencontres avec Santé Canada et le MAINC pour parler de santé/sécurité dans le proche futur, développer un plan d'action concret avec des échéanciers et aller chercher du financement au Conseil du Trésor pour répondre aux problématiques rencontrées dans les communautés à travers le Québec.

Réponse : Guy Latouche, APNQL va vérifier s'il est possible d'articuler une stratégie là-dessus et voir si on peut organiser une telle rencontre. Il transmettra l'information via la table des Chefs.

Commentaire: Jean-Pierre Petiquay, Wemotaci parle de problèmes de moisissure et souligne qu'avec les petits budgets des communautés, on doit démolir davantage qu'on construit à cause de ces problèmes.

Commentaire : Le Chef Gordon Oke, Kanesatake aimerait entendre la position du MAINC pour l'organisation de rencontres santé/sécurité.

Réponse : André Dansereau, MAINC se dit d'accord à participer à ces discussions. Il ne peut pas se prononcer pour Santé Canada qui fait aussi partie du comité santé/sécurité mais le MAINC est évidemment prêt à participer.

### **Nouvelles règles du programme de garanties ministérielles**

Bruce Labrador, MAINC, informe les participants de certains changements à venir au programme de garanties ministérielles. La responsabilité de la vérification de crédit sera faite par la Première Nation (et non plus par le MAINC). La communauté va aussi confirmer qu'elle est en possession d'un consentement écrit en cas de défaut. Ce consentement (transfert de propriété du terrain) est le seul levier que possède la communauté en cas de défaut de paiement. Il annonce aussi que dorénavant il pourrait y avoir refus de garantie ministérielle s'il y a des rapports non produits au MAINC. Cela pourrait avoir un impact réel parce qu'il y a présentement plusieurs rapports en souffrance. Ces changements arriveront au début de l'année 2011.

Question : Rémy Bastien, Uashat Mani-Utenam demande s'il s'agit de tous les rapports en retard et dans quels secteurs.

Réponse : Bruce Labrador, MAINC précise que c'est seulement au niveau des immobilisations.

Question : Bryan DeContie, SCHL demande si ça va toucher aussi directement un individu qui demande une garantie ministérielle?

Réponse : Bruce Labrador, MAINC ne peut fournir une réponse présentement. À venir.

Commentaire : Adèle Robertson, Mashteuiatsh dit recevoir beaucoup de demandes de la part d'individus. Elle s'inquiète parce que l'individu n'a pas le contrôle sur ce que doit produire le Conseil de Bande (ou sur ce qu'il refuse de produire).

Commentaire : Bruce Labrador précise qu'il n'a pas toutes les réponses présentement mais qu'il tenait à informer les gens sur ce qui s'en vient. Tous les détails viendront bientôt et les communautés seront informées.

Commentaire : Le Chef Jean-Charles Pietacho, Ekuanitshit rappelle le sous-financement et est inquiet des changements alors que les ressources financières et humaines des communautés sont limitées.

Question : Le Chef Gordon Oke, Kanesatake mentionne la difficulté pour certaines communautés de faire des vérifications de crédit. Il demande si le MAINC va donner du support à ce niveau là.

Réponse : Bruce Labrador, MAINC dit que l'administration centrale a prévu une période de transition et du support pour le transfert de compétences.

Commentaire : Guy Latouche, APNQL rappelle que les rapports sont parfois compliqués et que les gens ont parfois de la misère à les remplir, notamment celui sur la mise à jour du SREB. Il mentionne aussi la nécessité de support.

Commentaire : Ayami Chilton, Wemotaci témoigne de la capacité d'adaptation des Premières Nations. Il rappelle l'importance d'agir et ce au-delà des beaux discours. Il cite à titre d'exemple les récents feux de forêts qui ont menacé sa communauté.

Mme Michèle Rouleau souligne les préoccupations des gens envers les changements à venir et remercie Bruce Labrador pour les informations fournies.

### **Développement du logement individuel**

Chris Maracle, conseiller spécial au MAINC explique son implication en habitation avec les Mohawks of Baie of Quinte et présente l'option du logement individuel comme une avenue très intéressante pour améliorer les conditions de logement et la situation financière dans les communautés<sup>2</sup>

Commentaire : Le Chef Allison Mettalic, Listuguj soulève l'importance de séparer le politique de l'administratif en habitation et insiste sur le leadership du Chef et du Conseil dans ces dossiers. Il croit qu'il faut aller dans la direction de l'accès à la propriété pour le bien-être de nos communautés.

---

<sup>2</sup> Voir cartable section 4

Michael Rice, MAINC présente l'expérience de Kahnawake et mentionne que l'habitation et les infrastructures sont à la base du développement économique dans les communautés. Il croit qu'il ne faut pas attendre après le gouvernement pour régler nos problèmes et qu'il est important de créer nos propres initiatives selon nos propres besoins<sup>3</sup>.

Question : Rémy Bastien, Uashat Mak Mani-Utenam, demande des précisions sur le produit #1. Est-ce que les gens doivent se qualifier financièrement à la banque? Qui construit ces unités? Qui recherche l'acheteur si le propriétaire veut vendre sa maison?

Réponse : Michael Rice rappelle que chaque situation doit être évaluée au cas par cas. Souvent, le propriétaire vend la maison sous l'encadrement du Conseil de Bande. À Kahnawake, pour chaque vente, il y a plusieurs offres.

Question; Adèle Robertson, Mashteuiatsh se demande si le Conseil se porte garant du prêt pour le volet 2. Comment ça marche s'il y a une reprise? On peut utiliser l'équité de la maison et l'utiliser pour autre chose, par exemple partir une entreprise?

Réponse : Michael Rice répond que le Conseil de Bande reprend possession de la maison et assure une partie du risque avec la Caisse Populaire locale. Mais il n'y a pas de pertes pour le Conseil car il y a toujours quelqu'un pour acheter la maison dans la communauté. Oui, on peut utiliser la valeur présente dans la maison comme levier financier pour autre chose. Chacun doit alors être capable de rembourser le nouveau montant selon sa capacité financière.

Question : Gordon Oke, Kanesatake souligne les succès du programme de Kahnawake mais rappelle que plusieurs communautés ne sont pas rendues à ce stade de développement. Il faut faire attention de mettre une structure en place avant de se lancer tête première dans cela.

Commentaire : Michael Rice rappelle l'importance de la volonté politique qui a été à la base de ce succès. Les gens étaient sceptiques au début et disaient que le projet était irréaliste.

Lorne Weiss, Canadian Real Estate Association (CREA) explique les démarches entreprises au Manitoba entre les Premières Nations et le secteur privé pour développer un marché autochtone en habitation. Le marché privé aide à créer de la richesse et améliore la qualité de vie. Il explique le support donné par son organisation à cet égard.

Question : Rémy Bastien, Uashat Mak Mani-Utenam s'informe sur la subvention de 15% pour la mise de fonds et demande si ce support est aussi disponible au Québec.

Réponse : Lorne Weiss, assure qu'il serait heureux d'aider au Québec. Pour l'instant, ils ont concentré leurs efforts au Manitoba. Le 15% de subvention est non-remboursable si le propriétaire reste dans sa maison pour 10 ans. S'il reste 5 ans, par exemple, la subvention sera remboursable à 50%.

---

<sup>3</sup> Voir cartable section 5

## **Les avantages d'élaborer un plan de logement dans les collectivités.**

Chris Maracle, du MAINC parle du projet de développement de plans de logement élaborés en Ontario en collaboration avec l'« Assembly of First Nations » (AFN). Quelles sont les étapes / les grandes lignes. Il rappelle l'importance de l'innovation et de l'implication de tous<sup>4</sup>.

### **Jour 2**

#### **Plan d'action économique du Canada pour le logement – Bilan et mise à jour**

André Dansereau du MAINC, Pierre Bélanger de la SCHL et Guy Latouche de l'APNQL, présentent un bilan et une mise à jour sur le PAEC<sup>5</sup>.

Question; Chef Gordon Oke, Kanesatake aimerait connaître les montants qui ont été accordés aux différentes localités avoisinantes aux communautés autochtones au Québec. Ce serait intéressant de comparer avec ce que les Premières Nations ont reçu et aussi ce que le Québec a reçu en rapport avec les autres régions.

Réponse; André Dansereau du MAINC dit ne pas avoir cette information là. Il croit qu'elle ne sera disponible que lorsque l'initiative PAEC aura été complétée et qu'il y aura bilan final.

Question : Chef Gordon Oke, Kanesatake s'informe de l'effet du PAEC sur les résultats de l'étude des besoins en logement qui avait été faite il y a quelques années.

Réponse: Guy Latouche, APNQL, dit que la mise à jour s'en vient, qu'il s'attend à une amélioration de l'état général du parc de logements étant donné les investissements consentis en rénovation, mais qu'il doute fortement y voir une diminution des besoins globaux puisque le plus grand besoin demeure l'ajout de nouvelles unités. Le PAEC a aidé évidemment, mais les besoins en logement auront certainement augmenté depuis.

#### **Plan d'action économique du Canada pour le logement – Témoignages des Premières nations.**

Lise Rondeau, Conseil de la Nation Atikamekw, Adèle Robertson, Mashteuiasth et Marcel Brascoupé, Kitigan Zibi présentent ce que le PAEC a permis de faire dans leurs communautés<sup>6</sup>. Marcel Brascoupé sensibilise les gens au dossier du radon.

Commentaire : Adeline Basile, Ekuanitshit, mentionne que les délais étaient très serrés pour le PAEC et qu'en voulant respecter les dates, on est allé trop vite parfois pour certains aspects de la construction (ex : si on ne fait pas les études de sols, on peut avoir des problèmes plus tard avec les maisons). Le délai du 31 mars a été difficile à respecter.

Commentaire : Le Chef Gilbert Whiteduck, Kitigan Zibi invite les gens à s'informer davantage sur le radon et à prendre action pour contrer cette problématique.

---

<sup>4</sup> Voir cartable section 6

<sup>5</sup> Voir cartable

<sup>6</sup> Voir cartable section 9

Question : Gordon Oke, Kanesatake, demande si le fait d'habiter proche d'une exploitation minière augmente les risques sur la santé.

Réponse : Marcel Brascoupé dit que Kanesatake, Kitigan Zibi et Listuguj ont été identifiés comme des endroits où il y a une plus forte présence de radon. La seule façon de savoir s'il y a du radon, c'est de faire des tests.

Question : Bruce Labrador, MAINC aimerait connaître le coût des tests.

Réponse : Marcel Brascoupé dit que les coûts ne sont pas très élevés et que les techniques de correction du problème sont assez simples. L'expertise est rare au Canada présentement mais il invite les gens à entrer en contact avec lui pour plus d'informations.

Commentaires : Jean-Charles Piétacho, Ekuanitshit insiste sur l'importance de l'information et de la santé qui doit primer sur les aspects économiques.

### **Plan d'action économique du Canada pour le logement – Les leçons à en tirer**

Les participants se regroupent en atelier pour discuter des défis et opportunités rencontrés par les Premières Nations dans le cadre du PAEC.

Les questions suivantes sont débattues :

- 1 Quels ont été les plus grands défis et obstacles rencontrés?
- 2 Qu'est ce qui a le mieux fonctionné?
- 3 Avez-vous des suggestions pour d'éventuels programmes ou initiatives?<sup>7</sup>
- 4 Veuillez qualifier le taux de réussite de chacun des éléments de programme.

### **Produits et services offerts aux Premières nations.**

Steven Bonspille, SCHL présente une vidéo conçue par la SCHL qui sera envoyée dans les prochaines semaines et qui explique les produits et services du Centre du Logement des Autochtones du Québec.

Chris Maracle, MAINC parle de documents existants en rapport avec ses présentations d'hier. Elles sont sur le CD et seront traduites en français à travers le MAINC -Bruce Labrador. Il nous invite à le contacter pour plus d'information.

### **Plan d'action économique du Canada pour le logement – Les leçons à en tirer –**

Rémy Bastien, APNQL, Francine Charbonneau, SCHL et Mathieu Mellon, MAINC présentent le compte rendu des discussions de l'atelier tenu plus tôt.

Pour la question #1, les participants ont noté l'échéancier trop serré et les délais trop courts pour la soumission des demandes PAEC et livraison du programme comme tel.

On souligne le manque de soutien dans le cadre du processus et au niveau de la production des rapports.

---

<sup>7</sup> Voir compte-rendu des discussions

La rapidité avec laquelle il fallait réagir dans le cadre du PAEC a occasionné une difficulté pour l'estimation exacte du coût des travaux. Il a été aussi difficile de trouver suffisamment de main d'œuvre qualifiée pour gérer et livrer le programme.

Les participants ont souligné qu'un programme comme le PAEC engendre une augmentation des coûts administratifs qui sont toutefois non admissibles dans le programme.

Pour la question #2, les gens soulignent que le programme a été bien apprécié dans les communautés et qu'il a permis la création d'emploi et l'amélioration de la qualité des logements. Le PAEC a favorisé l'achat local et le développement économique et a été un levier positif pour la collecte de loyers. Il a aidé à alléger la pression sur les réserves de remplacement. Certains locataires ont aussi bonifié les rénovations en investissant de leurs propres poches.

Pour la question #3, les participants souhaitent qu'un futur programme s'attaque à la construction pour combler les unités manquantes. Ils souhaitent voir de la flexibilité de la part de ceux qui lancent de tels programmes pour répondre aux problèmes particuliers des communautés. Les participants souhaitent que le comité tripartite ou les Premières Nations soient impliqués dans les décisions afin que les programmes soient davantage adaptés aux besoins du Québec. Il serait intéressant qu'une initiative future ne soit pas limitée à 2 ans seulement afin d'assurer une meilleure planification. On note aussi que l'envoi des documents pour de tels programmes devrait être adressé au département de l'habitation et en copie conforme au Chef pour s'assurer que l'information se rend bien aux bonnes personnes.

Commentaire: Chef Gordon Oke, Kanesatake. Serait-il possible de mettre à la disposition des participants toutes les recommandations amenées et non seulement les 5 principales idées pour chaque question? La question de la Santé/Sécurité aurait dû être davantage intégrée dans nos discussions.

Réponse : Les commentaires et recommandations recueillis seront utilisés pour faire un rapport que le Comité tripartite soumettra aux autorités du MAINC et de la SCHL. L'objectif poursuivi est d'influencer le contenu des prochains programmes ou initiatives comme le PAEC. Tous les commentaires et recommandations des participants se retrouveront en annexe au rapport. Le rapport sera également transmis aux Premières nations.

### **Mot de clôture et fin de la rencontre**

Michèle Rouleau annonce que le compte rendu de la rencontre et de cet atelier sera affiché sur le site internet de l'APNQL sous la section « comité tripartite régional en logement » et invite les 3 représentants du Comité tripartite à venir conclure la rencontre. Jacques Giroux MAINC, Steven Bonspille SCHL et le Chef Jimmy Constant pour l'APNQL.

Jacques Giroux rappelle l'importance d'ateliers du genre car il permet de bonifier les programmes. Il est conscient qu'il y a encore des besoins importants et que le financement est toujours nécessaire pour poursuivre le travail. Il note l'importance du développement des capacités et du logement privé pour aider à réduire les problématiques. Il annonce que plusieurs projets n'ont pas pu être acceptés au Québec

dans le cadre du PAEC en raison du financement restreint mais que la région a informé l'administration centrale qu'elle est prête à utiliser des fonds non-dépensés dans d'autres régions pour réaliser certains de ces projets au Québec.

Steven Bonspille dit qu'il y a beaucoup de travail devant nous en 2011 et qu'avec les ressources limitées on ne pourra pas régler tous les problèmes de logement dans les communautés. Il remercie les partenaires (APNQL et MAINC) et souligne le grand mérite de tous ceux qui travaillent en habitation dans les Premières Nations. Il invite les participants à trouver ensemble des solutions pour répondre aux besoins des communautés.

Jimmy Constant remercie les participants et rend hommage à tous les agents d'habitation dans les communautés. Il espère qu'ils ramèneront avec eux dans leurs bagages des idées pouvant être utiles pour faire face aux problèmes en habitation dans les communautés.

---